

PRIER
LES MYSTERES DU ROSAIRE



AVEC LES
32 BIENHEUREUSES RELIGIEUSES MARTYRES
D'ORANGE

Table des matières

PRIER LES MYSTERES DU ROSAIRE AVEC LES 32 BIENHEUREUSES RELIGIEUSES

MARTYRES D'ORANGE.....	1
Introduction	4
I- MYSTERES JOYEUX.....	5
1- 'Annonciation.....	6
2- La Visitation.....	6
3- La Nativité.....	7
4- La Présentation au Temple.....	8
5- Le Recouvrement de Jésus.....	9
II- MYSTERES LUMINEUX	10
1- Le Baptême de Jésus au Jourdain	11
2- Les Noces de Cana	11
3- L'Annonce du Royaume de Dieu et la conversion	12
4- La Transfiguration.....	13
5- L'Institution de l'Eucharistie	14
III- MYSTERES DOULOUREUX	16
1- L'Agonie au Jardin des Oliviers	17
2- La Flagellation.....	17
3- Le Couronnement d'épines.....	18
4- Le Portement de Croix	19
5- La Mort sur la Croix	20
IV- MYSTERES GLORIEUX.....	22
1- La Résurrection.....	23
2- L'Ascension	23
3- La Pentecôte.....	24
4- L'Assomption de la Vierge Marie.....	25
5- Le Couronnement de Marie au Ciel	26

Introduction

Le rosaire est une prière de méditation par laquelle, en tenant la main de la Vierge-Marie, en sa compagnie, à son exemple, et avec elle, nous parcourons, contemplons et vivons les mystères de la vie de Notre Seigneur, pour nous mettre à sa suite.

Se mettre à la suite du Seigneur Jésus, ce que la Tradition appelle la *Sequella Christi*, est le propre de la vie consacrée ; en effet, les religieux, par la profession des vœux de pauvreté, chasteté et obéissance se mettent à la suite du Seigneur Jésus, pauvre, chaste et obéissant. Ils vivent de manière radicale et prophétique ce que tout baptisé est appelé à vivre. Il ne s'agit pas d'une imitation extérieure ou superficielle, mais de revêtir les sentiments mêmes de Notre Seigneur Jésus : « ayez en vous les sentiments qui étaient en Jésus-Christ » dit saint Paul aux Philippiens (2, 5).

Méditons ces mystères avec la Vierge Marie, bien sûr, mais aussi à la lumière de la vie des 32 bienheureuses religieuses martyres d'Orange qui se sont mises à la suite du Christ, par leur baptême, leur consécration religieuse, leur passion et leur mort.



*Détail de l'autel des bernardines d'Avignon, Collégiale Saint-Agricol
Le pélican, symbole du Christ qui donne sa vie pour ses enfants © B. Gerthoux*

I- MYSTERES JOYEUX



Saint Joseph et l'Enfant-Jésus, Monastère du Saint-Sacrement, Bollène © B. Gerthoux

1- 'Annonciation

L'ange entra et lui dit : « *Réjouis-toi, comblée de grâce, le Seigneur est avec toi. A cette parole elle fut toute troublée... Marie dit alors « je suis la servante du Seigneur; qu'il m'advienne selon ta parole ! » (Lc 1, 28-29, 38)*

La règle de saint Benoît s'ouvre par ces paroles du livre des Proverbes « *Mon fils, sois attentif à mes paroles, à mes discours prête l'oreille ! Qu'ils n'échappent pas à tes regards, au fond du cœur garde-les ! ».*

Parmi les religieuses martyres, trois sont filles de Saint-Benoît : **sœur Marie-Rose Deloye**, bénédictine de Caderousse, et les **sœurs Marie de Saint-Henri** et **Madeleine du Saint-Sacrement de Justamond**, toutes les deux unies par le sang, et moniales bernardines du monastère de Sainte-Catherine à Avignon.

Pour elles, l'attention à la Parole de Dieu, avec le cœur, se prépare par le silence, se nourrit de la lecture méditée de la Parole de Dieu, s'épanouit dans la célébration et le chant liturgique. Spécifiquement pour les cisterciennes, à l'école de saint Bernard, il s'agit, selon l'expression de saint Paul, de laisser « *le Christ se former en soi* » (cf. Gal. 4, 19).

Demandons cette grâce d'un cœur attentif à la Parole de Dieu, qui écoute et se laisse toucher par sa grâce.

2- La Visitation

« *Marie se rendit en hâte (chez) Elisabeth. Il advint, dès qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie, que l'enfant tressaillit dans son sein et Elisabeth fut remplie d'Esprit Saint* » (Lc 1, 39, 41)

Il est touchant cet empressement de la Vierge-Marie à visiter sa cousine Elisabeth pour lui manifester son affection, plus encore est saisissante sa hâte de lui vouloir porter la grâce de la Bonne Nouvelle, un Sauveur nous est donné.

En parcourant la règle, les avis et le testament de saint Angèle Mérici, fondatrice de la Compagnie des Vierges de Sainte-Ursule, on peut relever comme une hâte à exhorter à prendre soin de la grâce reçue, pour la vivre, la nourrir, en témoigner. Dans son testament, elle écrit : « *je vous en prie de tout cœur, veuillez être pleines de sollicitude et de vigilance, comme autant d'attentives bergères pour ce troupeau céleste remis entre vos mains... et surtout ayez soin qu'elles soient unies de cœur et de volonté, ... car plus vous serez unies, plus Jésus-Christ sera au milieu de vous comme un père et un bon pasteur. Et il n'y aura pas d'autre signe que l'on est dans la grâce du Seigneur que de s'aimer et d'être unies ensemble (T. 10) ».*

Parmi les religieuses martyres, 16 étaient ursulines. A Bollène **sœur Sainte-Mélanie de Guilhermier**, **sœur des Anges de Rocher**, **sœur Sainte-Sophie d'Alauzier**,

sœur Sainte Agnès de Romillon, sœur Saint-François Lambert, sœur Saint-Gervais de Roquard, sœur Saint-Michel Doux, sœur Saint-André Laye, sœur Claire de Sainte-Rosalie Dubac ; à Pont-Saint-Esprit, *sœur Sainte-Sophie de Berbegie, sœur Saint-Bernard de Romillon, sœur Catherine de Jésus de Justamond, sœur Saint-Basile Cartier* ; à Carpentras *sœur Sainte-Françoise Depeyre* ; à Pernes, *sœur du Cœur de Marie de Justamond* ; la *sœur du Cœur de Jésus Consolin*, originaire de Courthezon, supérieure des ursulines de Sisteron.

C'est l'une d'elle, la *Mère Saint-Gervais de Roquard* qui fut choisie pour être la supérieure commune des moniales emprisonnées, confiant à ses soins d'être la gardienne de leur unité et de la grâce.

Demandons la grâce de cette ferveur et de cette ardeur à accueillir le don de Dieu, à en vivre, à le laisser grandir, à le transmettre et en témoigner.

3- La Nativité

« Il advint, comme ils étaient là, que les jours furent accomplis où elle devait enfanter. Elle enfanta son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'ils manquaient de place dans la salle » (Lc 2, 6-7)

Dans ce mystère se manifeste de manière étonnante l'humilité chrétienne où s'unissent à la fois la réalité humaine dans son dénuement et sa pauvreté, et la grâce de Dieu dans sa richesse et sa gloire. Tout est là, à portée des yeux et du cœur.

La règle de Saint-Benoit accorde une place de choix à l'humilité, qui est présentée au chapitre 7 : *« Si donc, mes frères, nous voulons atteindre le sommet de la plus haute humilité, et parvenir promptement à cette élévation céleste où l'on monte par l'humilité de la vie présente, il nous faut, par les degrés ascendants de nos œuvres, dresser cette échelle qui apparut en songe à Jacob, et par laquelle il voyait des anges descendre et monter. Cette descente et cette montée ne signifient pas pour nous autre chose — sans aucun doute — sinon que l'on descend par l'élévation et que l'on monte par l'humilité. Cette échelle ainsi dressée, c'est notre vie en ce monde, que le Seigneur élève jusqu'au ciel, si notre cœur s'humilie. Les côtés de cette échelle sont, selon nous, notre corps et notre âme ; sur ces montants, la vocation divine a inséré divers échelons d'humilité et de progrès spirituel qu'il nous faut gravir ». Et de conclure : « Une fois gravis tous ces degrés d'humilité (12 degrés), le moine parviendra bientôt à cet amour de Dieu, qui — parfait — bannit la crainte [1 Jn 4, 18], et fait que tout ce qu'il n'observait auparavant qu'avec frayeur, il commence alors à le garder sans peine, comme naturellement et par habitude. Il n'agira plus par crainte de l'enfer, mais par amour du Christ, par l'habitude même du bien et par l'attrait des vertus. Voilà ce que le Seigneur daignera faire paraître dans son ouvrier, purifié de ses vices et de ses péchés par l'Esprit-Saint. »*

C'est cette humilité qui se dévoile lorsque sa tante apporte un bouillon gras à la bienheureuse *sœur Marie-Rose Deloye* emprisonnée, un vendredi. Cette dernière lui

dit : « *Ma tante, toute ma vie j'ai fait maigre le vendredi ; ce n'est pas la veille de ma mort que je me permettrai de manquer à l'abstinence. Je vous remercie de votre attention ; mais je vous prie, n'insistez pas* ». Dans un acte simple et modeste, elle affirme et vit sa fidélité à Dieu.

Demandons l'humilité qui nous fait trouver dans les réalités et les œuvres les plus modestes, le chemin qui nous unit à Dieu.

4- La Présentation au Temple

« Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus l'amènèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi : Tout premier-né de sexe masculin sera consacré au Seigneur. Syméon reçut l'enfant dans ses bras, et il bénit Dieu en disant : Maintenant, ô Maître souverain, tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix, selon ta parole. Car mes yeux ont vu le salut que tu préparais à la face des peuples : lumière qui se révèle aux nations et donne gloire à ton peuple Israël. » (Lc. 2, 22-23, 28-32)

Les parents de Jésus, fidèles à la loi du Seigneur, offrent et consacrent celui qu'ils ont reçu comme un don de Dieu. Syméon en voyant l'enfant, reconnaît que son attente est comblée, que la consolation est donnée.

Nous retrouvons là ce qui fait le propre de la vocation des moniales de l'Ordre du Saint-Sacrement et de Notre-Dame, fondé au XVII^e siècle par le Vénérable Père Antoine Le Quiou, dominicain. Dans les Constitutions et le Directoire qu'il a rédigé, le fondateur exhorte ses filles à prendre soin et rendre grâce pour le don de leur vocation. « *Très chères sœurs, que pour que vous conceviez d'abord l'estime et l'amour que vous devez avoir pour votre vocation, vous en considérez la fin, avec d'autant plus d'application et de zèle, qu'elle est plus noble et plus relevée. Car la fin intérieure de cet ordre que vous professez, est d'aimer et de servir Dieu dans la pratique de toutes les vertus... pour suppléer au défaut d'amour que le monde a pour Dieu, et d'obéissance pour ses saints commandements* » (Constitutions, Prologue). Il ajoute dans le Directoire : « *Le grand exercice des sœurs du Saint-Sacrement, c'est de visiter et d'être avec Jésus au Saint Sacrement... (pour) l'aimer pour tant d'âmes qui ne l'aiment pas* » (art. XII). Il leur propose cette prière « *je viens devant vous au Saint Sacrement, pour vous aimer pour tous ceux qui n'ont point d'amour pour vous* » (Direct. L'intention des sœurs).

Elles furent treize moniales du monastère de Bollène à vivre leur baptême et leur consécration jusqu'au martyre. Originaires de Bollène : *sœur Iphigénie de Saint-Mathieu de Gaillard, sœur Théotiste Pélissier, sœur Saint-Martin Blanc, sœur Rose de Saint-Xavier Tallieu, sœur Madeleine de la Mère de Dieu Verchère* ; de la Baume-de-Transit, *sœur Pélagie de Saint-Jean-Baptiste Bès* ; de Bouvante, *sœur du Bon-Ange Cluze et sœur Saint-Joachim Béguin-Royal* ; de Sérignan, *sœur Saint-Alexis Minute, sœur de l'Annonciation de Saint-Joseph Faurie et sœur Marie de Saint-*

Augustin Bonnet ; de Mondragon, *sœur Aimée de Jésus de Gordon* ; enfin, de Richerenches, *sœur Marie de Jésus de la Conception Charransol*.

Demandons de nourrir un amour ardent et pressant pour le Seigneur Jésus, notre consolation, au Très Saint Sacrement de l'Eucharistie.

5- Le Recouvrement de Jésus

« Ne le trouvant pas, ils retournèrent à Jérusalem, en continuant à le chercher. C'est au bout de trois jours qu'ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs de la Loi : il les écoutait et leur posait des questions, et tous ceux qui l'entendaient s'extasiaient sur son intelligence et sur ses réponses. » (Lc. 2, 45-47)

Toutes ces religieuses reçurent une éducation telle qu'elles découvrirent dans la grâce de leur baptême le Seigneur qui a établi sa demeure en leurs cœurs, et par suite, chacune voulut répondre au don de cet Amour, par le don de leur vie par Amour, dans la consécration religieuse, pour se mettre à la suite du Christ Jésus.

Les épreuves ne manquent pas, quelle que soit notre vie, y compris dans la vie religieuse, mais elles se manifestèrent de manière plus éprouvante et douloureuse au cours des événements de la Révolution française : dépouillements de leurs couvents, de leurs habits, de leurs prêtres, humiliations, mauvais traitements... Elles n'avaient plus ni leur cloître, ni leurs habits, mais quand bien même la Révolution avait interdit les vœux et les ordres religieux, elles demeuraient religieuses !

Elles l'ont cherché sans relâche.

Ce n'est pas là leur moindre témoignage, chaque jour, elles vivaient dans la foi, héroïquement, tous les sacrements, ravivant les uns par leur prière et leur ferveur, recevant les autres d'intention, recherchant dans la grâce des sacrements, Celui qui peut combler leur cœur et éclairer leur conscience. Leur témoignage nous montre ce que nos préoccupations, nos soucis et nos priorités nous empêchent parfois de voir et de comprendre.

Lorsqu'il nous semble que le Seigneur Jésus est absent, c'est peut-être parce que nous ne l'avons pas suffisamment cherché, ou cherché là où il n'était pas !

Demandons la grâce de chercher toujours, en toute situation, en toute circonstance le Seigneur Jésus, en particulier dans la grâce des sacrements, pour nous laisser enseigner et conduire par Lui.

II- MYSTERES LUMINEUX



Tableau du retable de la chapelle des sacramentines de Bollène © B. Gerthoux

1- Le Baptême de Jésus au Jourdain

« Alors paraît Jésus. Il était venu de Galilée jusqu'au Jourdain auprès de Jean, pour être baptisé par lui. Jean voulait l'en empêcher et disait : « C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et c'est toi qui viens à moi ! » Mais Jésus lui répondit : « Laisse faire pour le moment, car il convient que nous accomplissions ainsi toute justice. » Alors Jean le laisse faire. Dès que Jésus fut baptisé, il remonta de l'eau, et voici que les cieux s'ouvrirent : il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et des cieux, une voix disait : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je trouve ma joie. » (Mt 3, 13-17)

Dans cet événement du Baptême de Jésus par Jean-Baptiste, se manifeste la mission de Jésus qui montre l'amour de Dieu dont il est comblé, qui et porte nos péchés

Nous savons peu de choses sur la bienheureuse *sœur Saint-Michel Doux*¹, ursuline converse de Bollène. Toutefois, nous savons qu'elle voulut demeurer avec ses sœurs à la fermeture du couvent, et qu'elle persista fermement dans son refus de prêter serment. Son baptême et la vie de la grâce l'ont conduite à consacrer sa vie à Dieu ; sa vie en captivité fut nourrie par la grâce que communiquent les sacrements, même si elle les a vécus de manière héroïque ; ainsi affermie, elle est demeurée fidèle à son Baptême qui l'unit au Christ jusqu'au martyre.

Lorsque le juge demanda à la bienheureuse *sœur du Cœur de Jésus Consolin*² : « *Qui es-tu ?* », elle répondit avec audace « *Je suis fille de l'Eglise* » ! Ce n'est ni son nom de baptême, ni son nom de religieuse, ni sa famille, ni son ordre et encore moins sa fonction qu'elle présente, mais ce qu'elle est par la grâce du baptême : fille de l'Eglise ! Cette religieuse ursuline, supérieure de la maison de Sisteron et qui fut la dernière religieuse à être exécutée, alors qu'elle fut la première à avoir été incarcérée, après avoir vu toutes ses compagnes, les unes après les autres vivre le martyre, affirme sa foi et sa confiance en son baptême et en la grâce de Dieu.

Demandons la grâce de la fidélité à notre sacrement de baptême, pour être d'authentiques et fervents disciples et missionnaires de cette grâce.

2- Les Noces de Cana

« Il y eut un mariage à Cana de Galilée. La mère de Jésus était là. Jésus aussi avait été invité au mariage avec ses disciples. Or, on manqua de vin. La mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont pas de vin. » Jésus lui répond : « Femme, que me veux-tu ? Mon heure n'est pas encore venue. » Sa mère dit à ceux qui servaient : « Tout ce qu'il vous dira, faites-le. » Or, il y avait là six jarres de pierre pour les purifications rituelles des Juifs ; chacune contenait deux à trois mesures, (c'est-

¹ Marie-Anne DOUX, 8 avril 1739, Bollène – entrée aux ursulines le 30 juin 1761 – 16 juillet 1794, Orange.

² Elisabeth Thérèse CONSOLIN, supérieure des ursulines de Sisteron, 3 juin 1736, Courthézon – 26 juillet 1794, Orange

à-dire environ cent litres). Jésus dit à ceux qui servaient : « Remplissez d'eau les jarres. » Et ils les remplirent jusqu'au bord. Il leur dit : « Maintenant, puisez, et portez-en au maître du repas. » Ils lui en portèrent. Et celui-ci goûta l'eau changée en vin. Il ne savait pas d'où venait ce vin, mais ceux qui servaient le savaient bien, eux qui avaient puisé l'eau. Alors le maître du repas appelle le marié et lui dit : « Tout le monde sert le bon vin en premier et, lorsque les gens ont bien bu, on apporte le moins bon. Mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à maintenant. » Tel fut le commencement des signes que Jésus accomplit. C'était à Cana de Galilée. Il manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. Après cela, il descendit à Capharnaüm avec sa mère, ses frères et ses disciples, et ils demeurèrent là-bas quelques jours. » (Jn 2, 1-12)

Au commencement de l'Évangile de saint Jean, cet épisode souligne le fait que le vin apporté par le Christ, sa grâce, est surabondant et bien meilleur que tout autre. Ces noces auxquelles il prend part, sont la figure des noces éternelles dans la joie de la gloire de Dieu.

La bienheureuse *sœur Pélagie de Saint-Jean-Baptiste Bès*³, sacramentine de Bollène, avait parue gagnée aux idées nouvelles par les révolutionnaires. Toutefois, elle ne se laissa pas abuser, et demeura fidèle aux promesses de son baptême et de sa consécration religieuse, disant à ses compagnes d'infortune : « *c'est donc aujourd'hui que le céleste époux va nous admettre aux noces pour lesquelles nous n'avons fait jusqu'à présent que de bien légers sacrifices* ». Des témoins affirment qu'elle tira de sa poche une boîte de dragées qu'elle offrit autour d'elle en disant « *ce sont les dragées de nos noces* ».

Demandons, nous aussi, de savoir reconnaître le trésor du don de Dieu et de sa grâce, et de puiser généreusement à cette source, par les sacrements.

3- L'Annonce du Royaume de Dieu et la conversion

« Il disait : « *Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Évangile.* » (Mc 1, 15)

Le Royaume de Dieu, c'est Jésus en personne, qui établit sa demeure en nos cœurs et nos vies. Il est la cause et la source de notre conversion.

³ Rosalie Clotilde BES, 30 juin 1752, La Baume-de-Transit – profession religieuse, 3 juin 1771 – 11 juillet 1794, Orange

Le 11 juillet 1794 comparaissaient au tribunal les *sœurs Pèlagie Bès*⁴, *Théotiste Pélissier*⁵, *Saint-Martin Blanc*⁶ et *Sainte-Sophie de Berbegie d'Albarède*⁷, et avec elles, huit accusés de Courthézon. Elles refusèrent constamment de prêter serment, et lorsqu'on leur fit valoir que les religieuses avaient été supprimées, elles répondirent « *que les hommes pouvaient bien faire cesser la fonction, mais non les empêcher d'être religieuses et qu'elles l'étaient* », affirmant à nouveau que ce serment était contre leur conscience. Ce témoignage de constance généreuse, de fermeté éclairée, de fidélité au Christ fit un grand effet sur l'abbé Benoit Marcel, vicaire de la paroisse de Courthézon. En effet, plus que par des exhortations, leur témoignage même fut pour lui une annonce du Royaume de Dieu qui le conduisit à la conversion. En effet, alors qu'il avait prêté le serment, et que peu de charges étaient retenues contre lui, il « *a demandé pardon du scandale qu'il avait causé en prêtant son serment, et l'a de suite publiquement rétracté à la grande satisfaction des Béates, il en a fait autant à l'échafaud* ».

La bienheureuse *sœur Marthe du Bon-Ange Cluze*⁸, religieuse sacramentine converse de Bollène, annonça le Royaume de Dieu par sa réponse au bourreau, et par son témoignage de foi, renoncement aux biens de ce monde pour ceux du Royaume des Cieux. En effet, le bourreau fut épris par la beauté de cette jeune religieuse de 33 ans, lui proposant de l'épouser pour qu'elle échappe à l'échafaud. Elle repoussa brusquement cette proposition disant « *Bourreau, fais ton devoir; parce que je veux aller souper avec les anges* »

Demandons d'être attentifs aux signes que le Seigneur donne de la présence et de la proximité du Royaume des Cieux, et de savoir entrer concrètement et sincèrement dans une démarche de conversion.

4- La Transfiguration

« Pendant qu'il priait, l'aspect de son visage devint autre, et son vêtement devint d'une blancheur éblouissante... Pierre dit à Jésus : « Maître, il est bon que nous soyons ici ! Faisons trois tentes : une pour toi, une pour Moïse, et une pour Élie. » Il ne savait pas ce qu'il disait. Pierre n'avait pas fini de parler, qu'une nuée survint et les couvrit de son ombre ; ils furent saisis de frayeur lorsqu'ils y pénétrèrent. Et, de la nuée, une voix se fit entendre : « Celui-ci est mon Fils, celui que j'ai choisi : écoutez-le ! » Et pendant que la voix se faisait entendre, il n'y avait plus que Jésus, seul. Les disciples gardèrent le silence et, en ces jours-là, ils ne rapportèrent à personne rien de ce qu'ils avaient vu. » (Lc 9, 28-36)

⁴ Rosalie Clotilde BES, 30 juin 1752, La Baume-de-Transit – profession religieuse, 3 juin 1771 – 11 juillet 1794, Orange

⁵ Marie Elisabeth PELISSIER, 15 avril 1741, Bollène – profession le 25 juin 1759, sacramentine – 11 juillet 1794, Orange.

⁶ Marie Claire BLANC, 17 janvier 1742 Bollène – profession le 5 décembre 1762, sacramentine - 11 juillet 1794, Orange

⁷ Marie Marguerite de BERBEGIE d'ALBAREDE, 8 octobre 1740, Saint-Laurent-de-Carnols – profession en 1762, ursuline de Pont-Saint-Esprit - 11 juillet 1794, Orange

⁸ Marie CLUZE, sacramentine converse de Bollène, 5 décembre 1761, Bouvante, Val-Sainte-Marie – profession le 4 novembre 1783 – 12 juillet 1794, Orange

Dans le mystère de la Transfiguration, se manifeste déjà la Gloire à venir, malgré la croix. Cette révélation nous soutient et nous reconforte pour affronter les épreuves.

Dieu seul ! Le regard et le cœur fixé sur le chef de notre foi qui la conduit à la perfection ! Voilà la vocation des moniales bernardines, dans la vie desquelles les rigueurs et austérité se justifient par le désir de ne vivre que pour Dieu seul. C'est ainsi, en cherchant Dieu seul, en toute chose, que les bienheureuses *sœurs Marie de Saint-Henri de Justamond*⁹, *Madeleine du Saint-Sacrement de Justamond*¹⁰, toutes les deux moniales bernardines du monastère Sainte-Catherine d'Avignon, se sont préparées à vivre la croix, par la guillotine.

La bienheureuse *sœur de l'Annonciation de Saint-Joseph Faurie*¹¹, sacramentine de Bollène l'affirma aussi à sa famille qui la voulait retenir, avec force et conviction elle dit : « *je sais le sort qui m'attend... que la volonté de Dieu soit faite... S'il faut savoir vivre pour Dieu, il faut aussi savoir mourir pour lui* » et au moment de monter à l'échafaud, s'adressant à ses compagnes : « *Courage, voici le moment du triomphe* »

Demandons de ne chercher que Dieu seul en toute circonstance, afin de pouvoir, par Lui, avec Lui et en Lui, surmonter les épreuves et demeurer en sa grâce.

5- L'Institution de l'Eucharistie

« *Prenez et mangez, ceci est mon corps* » Mathieu 26, 26

En instituant l'Eucharistie, le Seigneur Jésus offre déjà, librement, le sacrifice qui sera consommé à la Croix. Dans ce sacrement, il se fait reconnaître aux disciples d'Emmaüs, et dès lors, les chrétiens demeurent fidèles à la fraction du pain, à la messe, par laquelle le Seigneur se rend présent, se fait reconnaître, s'offre en sacrifice et se donne en nourriture.

Cette conviction, qui est celle de tout chrétien et spécialement des religieux et religieuses, l'est d'une manière éminente et spécifique pour les moniales sacramentines. En 1777, alors qu'elle n'était encore que pensionnaire du monastère, et que sa vocation est naissante, la sœur Saint-Louis-Marie lui adresse ces quelques paroles à celle qui deviendra la bienheureuse *sœur Marie de Jésus de la Conception Charransol*¹², pour encourager sa vocation naissante : « *Concevez bien le bonheur de cet état ; être destinée particulièrement pour aimer et adorer Jésus au Saint-Sacrement et le dédommager du*

⁹ Marguerite Eléonore de JUSTAMOND, 12 janvier 1746, Bollène – profession le 11 janvier 1766 - 12 juillet 1794, Orange

¹⁰ Madeleine François de JUSTAMOND, 26 juillet 1754, Bollène – profession le 24 octobre 1773 - 16 juillet 1794, Orange

¹¹ Thérèse Henriette FAURIE, 13 février 1770, Sérignan – profession le 17 novembre 1789 - 13 juillet 1794

¹² Marie-Thérèse CHARRANSOL, 27 février 1758, Richerenches – profession le 15 novembre 1781 - 16 juillet 1794, Orange

peu d'amour que le monde a pour lui. Soyez fidèle à communier souvent, car c'est le soutien de notre faiblesse et vous avez besoin de force ».

La bienheureuse *sœur Saint-Joachim Beguin-Royal*¹³ était religieuse sacramentine converse à Bollène. Sœur de charité, dévouées aux tâches les plus pénibles. Il est possible qu'elle n'ait pas su écrire. Cependant, appelée la règle, comme toutes les sœurs de charité, à « *avoir plus de vertus que les sœurs de Chœur, et de faire tout leur possible pour devenir plus intérieure et plus parfaites qu'elles* »¹⁴, elle fut fidèle à cela jusqu'au martyre. Aussi, c'est dans le Très-Saint-Sacrement, adoré et reçu en communion, qu'elle puisa sa force, aimant pour ceux qui n'aiment pas, adorant pour ceux qui méprisent l'Eucharistie, louant Dieu pour ceux qui blasphèment, selon l'esprit de l'ordre.

Demandons une ferveur et une fidélité fervente pour prendre part à la célébration du sacrifice eucharistique, un désir tendre pour la communion, une grâce ardente d'adoration en toute circonstance.

¹³ Marie-Anne BEGUIN-ROYAL, sacramentine converse de Bollène, 20 octobre 1732, Bouvante, Val-Sainte-Marie – profession le 26 mai 1761 – 16 juillet 1794, Orange

¹⁴ Constitutions des religieuses du Saint-Sacrement, chapitre IX

III- MYSTERES DOULOUREUX



Tabernacle de la chapelle des Ursulines de Bollène © B. Gerthoux

1- L'Agonie au Jardin des Oliviers

« Jésus parvient avec (ses disciples) à un domaine appelé Gethsémani... Il commença à ressentir tristesse et angoisse. Alors il leur dit : 'mon âme est triste à en mourir; demeurez ici et veillez avec moi.' Etant allé un peu plus loin, il tomba face contre terre en faisant cette prière : 'Mon Père, s'il est possible, que cette coupe passe loin de moi ! Cependant, non pas comme je veux, mais comme tu veux.' » (cf. Mt 26, 36 ... 39)

A l'approche de l'épreuve, le Seigneur Jésus trouve dans la prière le secours dont il a besoin pour mener le combat. Il prend la mesure de ce qui se prépare, n'en ignore pas la difficulté, et cependant, d'un cœur libre, il s'offre déjà en sacrifice, par amour.

Lorsqu'à la fermeture du monastère, la **sœur des Anges de Rocher**¹⁵, ursuline de Bollène, se réfugia dans sa famille, son père lui rappela ses devoirs : *« ma fille, il vous est facile de vous cacher ; mais auparavant, examinez devant Dieu, si vous ne vous écartez pas de ses desseins adorables sur vous, dans le cas qu'il vous ait destinée pour être une des victimes qui doivent apaiser sa colère, et vous dira comme Mardochee à Esther : vous n'êtes pas sur le trône pour vous mais pour votre peuple. Un conseil si chrétien inspiré de Dieu même fit la plus vive impression sur l'esprit et le cœur de cette sainte fille. Elle part avec joie »*. La joie de cette oblation ne se démentit pas par la suite, et à l'échafaud, avec enthousiasme, elle *« remercia avec une grand satisfaction ses juges, de ce qu'ils lui procuraient le bonheur d'aller se réunir aux anges, (...) elle leur devait plus qu'à ses parents, qui lui avaient donné seulement la vie en ce monde, tandis qu'eux lui donnaient la vie éternelle au ciel »*

La **sœur Sainte-Françoise Depeyre**¹⁶, au témoignage de sa nièce qui l'accompagna, fut l'objet de grâce particulière après son arrestation à Tulette, avant de rejoindre la prison d'Orange. Au cours de la nuit, une lumière se fit, et Jésus se manifesta à la bienheureuse sœur Sainte-Françoise, lui adressant ces paroles : *« Marie, tu m'as demandé de t'associer à ma Passion pour expier les crimes de la terre ; te voilà entre les mains de mes ennemis. Si tu trouves mon calice trop amer, dis une parole, et les portes de ta prison s'ouvriront devant toi. Seigneur, répondit ma tante, seule, sans vous et votre croix, la vie la plus douce me paraît insupportable ; mais avec vous et votre croix, la mort la plus cruelle fera mes délices... »*

Demandons d'avoir ce regard de foi surnaturel et comblé d'espérance dans les épreuves et les situations angoissantes, avec la confiance sereine que donne la conviction de l'amour de Dieu pour nous.

2- La Flagellation

¹⁵ Marie-Anne Marguerite de ROCHER, ursuline de Bollène, 20 janvier 1755, Bollène - profession le 21 septembre 1772 – 9 juillet 1794, Orange

¹⁶ Marie Anne DEPEYRE, ursuline converse de Carpentras, 8 juin 1751, Tulette – profession après 1781 - 13 juillet 1794, Orange

« Pilate, voulant contenter la foule, leur relâcha Barabbas et, après fait flageller Jésus, il le leur livra pour être crucifié » (Mc. 15, 15)

Au-delà des souffrances réelles causées par ces coups de fouet, cette condamnation *« pour contenter la foule »*, en souligne l'iniquité. Ce n'est ni la justice, ni la vérité qui sont recherchées, mais de contenter la foule. Les coups les plus rudes sont ceux des paroles mensongères, des condamnations péremptoires, des attaques perfides qui imposent l'humiliation.

La bienheureuse *sœur Saint-François Lambert*¹⁷, comme religieuse ursuline converse de Bollène, se dévoua aux tâches matérielles au service de la communauté, la charité étant le trésor de cette sœur placée sous le patronage du pauvre d'Assise. Comparaisant avec sa supérieure, la Mère Saint-Gervais de Roquard, et quatre autres religieuses, elle les *« édifia par sa fermeté à confesser la foi »*¹⁸, malgré les mauvaises conditions d'incarcération, l'insistance et la brutalité des juges et des geôliers, ne se laissant pas terrasser par leur manœuvres et coups répétés.

La bienheureuse *sœur Aimée de Jésus de Gordon*¹⁹ était assistante de la supérieure des sacramentines de Bollène, et poursuivit son office après le départ forcé de leur Mère. Elle s'employa, en toute circonstance, à exercer ce que demande la règle à l'assistante, à savoir être *« très sage, zélée et très exacte à se trouver aux lieux où la communauté s'assemble »*. Aussi, dit la relation de leur martyre *« elle les encourageait et les consolait dans leurs peines, tâchait de leur être utiles en toutes choses »*, contribuant ainsi à ne pas laisser les coups portés, par les paroles et les gestes, anéantir les sœurs.

Demandons la force au quotidien, dans les épreuves, difficultés, humiliations, souffrances et doutes, aussi petits puissent-ils paraître, afin de demeurer fermes dans la foi et l'espérance.

3- Le Couronnement d'épines

« Les soldats, tressant une couronne avec des épines, la lui posèrent sur la tête, et ils le revêtirent d'un manteau de pourpre ; et ils s'avançaient vers lui et disaient 'salut, roi des Juifs !'. Et ils lui donnaient des coups. » (Jn 9, 2-3)

Les soldats, pensant ajouter encore à l'humiliation, le couronnent d'épines, et se moquent de lui, le frappent. Toutefois, prophétiquement, se manifeste la véritable royauté de Notre Seigneur, et le Christ Jésus, couronné d'épines, apparaît déjà roi et vainqueur, surmontant la souffrance et la transfigurant, par la puissance de l'amour. *« C'est lorsque je suis faible que je suis fort »* (cf. S. Paul).

¹⁷ Marie-Anne LAMBERT, ursuline converse de Bollène, 17 août 1742, Pierrelatte – 13 juillet 1794, Orange

¹⁸ *Les 332 victimes de la Commission populaire d'Orange en 1794*, abbé Siffrein Bonnel, 1888, second volume, p.403

¹⁹ Marguerite Rose de GORDON, sacramentine de Bollène, 29 septembre 1733, Mondragon – profession le 20 février 1752 – 16 juillet 1794, Orange

La *sœur Saint-André Laye*²⁰, ursuline de Bollène, « tomba la veille de sa mort dans une grande tristesse et dit à ses compagnes : je crois que Dieu ne me juge pas digne du martyre », et cependant, lorsqu'elle comparut au tribunal, avec fermeté et courage, à la demande qui lui fut faite de prêter serment, elle répondit : « Non, je ne le prêterai pas. Ma conscience et le loi de mon Dieu me le défendent », préparant ainsi pour elle la couronne du martyre.

La couronne du martyre de la bienheureuse **sœur Catherine de Jésus de Justamond**²¹, ursuline de Pont-Saint-Esprit, fut aussi une couronne d'épines. Après la fermeture de son monastère, elle était retournée à Bollène et avait rejoint les ursulines qui vivaient en commun en clandestinité. Là, la tante retrouvait ses trois nièces, l'une ursuline de Pernes, et les deux autres bernardines d'Avignon. En prison, elle a vu partir ses trois nièces, l'une après l'autre, au martyre. Malgré son âge – elle avait 70 ans-, et les épreuves de la période, elle demeura ferme, pleine d'énergie dans ses réponses aux juges, et marcha à l'échafaud « non seulement sans regrets, mais avec une grande joie et la ferme confiance qu'elle allait recevoir la récompense éternelle »²².

Demandons de savoir reconnaître dans nos épreuves, des signes de la grâce de Dieu, des occasions de nous unir à sa gloire, et, déjà, de recevoir la couronne de gloire, quel qu'en soit son aspect.

4- Le Portement de Croix

« Ils le menèrent dehors afin de la crucifier. Et ils requièrent, pour porter sa croix, Simon de Cyrène, le père d'Alexandre et de Rufus, qui passait par là, revenant des champs. Et ils l'amènent Jésus au lieu, dit Golgotha, ce qui se traduit lieu du Crâne. » (Mc 15, 20-22)

Au milieu de la foule, dans la bousculade, les gestes malveillants, les humiliations et les crachats, alors qu'il est épuisé par ces épreuves, Simon de Cyrène - sans doute contre sa volonté - est requis pour aider le Seigneur Jésus à porter sa croix. Cet épisode, ce cœur-à-cœur entre Jésus et Simon de Cyrène va changer la vie de ce dernier. Lui qui ne voulait pas porter cette croix et subir cette humiliation, a compris que c'était Jésus qui portait ses croix à lui, Simon.

Lors des deux premières séances, les jugent voulaient faire comparaître les religieuses seules, sans autre compagne, espérant leur arracher plus facilement leur serment. Nous avons déjà évoqué la bienheureuse *sœur Marie-Rose Deloye* et le chanoine Antoine de Lusignan qui se sont encouragés l'un l'autre. La deuxième religieuse à comparaître fut la bienheureuse *sœur Iphigénie de Saint-Mathieu de*

²⁰ Marie-Rose LAYE, ursuline de Bollène, 26 septembre 1728, Bollène – entrée au monastère le 14 janvier 1753 - 16 juillet 1794, Orange

²¹ Marie-Madeleine de JUSTAMOND, ursuline de Pont-Saint-Esprit, 6 septembre 1724, Bollène – 26 juillet 1794, Orange.

²² *Les 332 victimes de la Commission populaire d'Orange en 1794*, abbé Siffrein Bonnel, 1888, second volume, p.421

Gaillard²³, sacramentine de Bollène. Elle était assez jeune lorsqu'elle comparut, elle avait 33 ans, et si selon le témoignage de la Mère du Saint-Esprit « *elle égala en ferveur ses compagnes au milieu des exercices spirituels par lesquels elles se préparaient toutes au martyre* », seule femme et seule religieuse, devant les juges « *elle servit de modèle de courage aux autres religieuses qui devaient la suivre dans la carrière du martyre. La manière dont elle se glorifia de sa religion, et dont elle résista à la proposition de faire le serment de Liberté-Egalité-Fraternité lui valut d'être condamnée à la peine de mort* ».

Demandons de savoir reconnaître les croix que le Seigneur nous donne comme des grâces, et d'y consentir, convaincus que le Seigneur ne permet pas de nous laisser être tentés au-delà de nos forces.

5- La Mort sur la Croix

« Après quoi, sachant que désormais tout était achevé pour que l'Écriture fût parfaitement accomplie, Jésus dit 'J'ai soif'. Un vase était là, rempli de vinaigre. On mit autour d'une branche d'hysope une éponge imbibée de vinaigre et on l'approcha de sa bouche. Quand il eut pris le vinaigre, Jésus dit 'c'est achevé' et, inclinant la tête, il remit l'esprit » (Jn 19, 28-30)

Ce qui est achevé, ce n'est pas sa vie en ce temps, c'est l'œuvre du Salut qui s'accomplit sur la croix, par le don de sa vie par amour, nous délivrant ainsi de tout péché, du mal et de la mort. La soif exprimée par Jésus, n'est seulement celle du corps, elle est sa soif de son cœur qui a soif des âmes à sauver. La croix, instrument de condamnation, devient par le don du Seigneur, le signe de sa victoire sur tout mal, sur tout péché et sur la mort. Par sa mort, il a vaincu la mort.

Dans un cantique composé en l'honneur de la guillotine, la bienheureuse **sœur Théotiste Pélissier**²⁴, sacramentine de Bollène, identifie la guillotine à la croix :

*Quel auguste poteau,
Dressé pour mon supplice !
L'amour est le marteau
Qui frappe sans pitié ;
Personne n'aura de moitié
A mon généreux sacrifice.
Les traits de mon vainqueur me laissent aux abois
Je suis enfin réduite à l'agonie,
Heureuse mort qui finit sur la croix !
C'est là que se trouve la vie.*

²³ Marie-Suzanne de GAILLARD DE LAVALDENE, sacramentine de Bollène, 23 septembre 1761 – profession le 13 février 1780 – 7 juillet 1794, Orange

²⁴ Marie Elisabeth PELISSIER, sacramentine de Bollène, 15 avril 1741, Bollène – profession le 25 juin 1759 – 11 juillet 1794, Orange

La bienheureuse *sœur Sainte-Sophie de Ripert d'Alauzier*²⁵, ursuline de Bollène, après avoir été condamnée et montant à l'échafaud, « *remercia ses juges du bonheur qu'ils lui procuraient et baisa la guillotine en y montant* »

Demandons de savoir reconnaître, dans la foi, ce que sont les croix que nous avons à porter, pour nous mettre à la suite du Seigneur, en acte et en vérité.

²⁵ Marie Gertrude de RIPERT d'ALAUZIER, ursuline de Bollène 15 novembre 1757, Bollène – profession le 1 août 1778 – 10 juillet 1794, Orange

IV- MYSTERES GLORIEUX



Statue de l'Assomption de Notre-Dame, Caderousse © B. Gerthoux

1- La Résurrection

Jésus « se tint au milieu d'eux et leur dit : 'Paix à vous !'. Saisis de frayeur et de crainte, ils pensaient voir un esprit. Mais il leur dit : 'Pourquoi ce trouble, et pourquoi des doutes montent-ils en vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds ; c'est bien moi ! Palpez-moi et rendez-vous compte qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai'. Ayant dit cela, il leur montra ses mains et ses pieds » (Lc 24, 36-40)

Jésus ressuscité se fait reconnaître à bien des signes : la Fraction du pain, les signes et miracles, lorsqu'il appelle Marie par son prénom... et parmi ces signes, celui des blessures dans ses mains, ses pieds et son côté. Le corps de Jésus ressuscité a changé, toutefois il conserve les traces de sa Passion, ces blessures qui sont le signe de ce don d'amour de lui-même sur la croix. Ces blessures marquent non seulement son corps mais aussi tout son être. C'est aussi à ces marques que nous le pouvons reconnaître, ressuscité, aujourd'hui, lorsque se manifeste, même au milieu des épreuves et des combats, son amour pour nous.

N'est-ce pas cette conviction qui anime la bienheureuse **sœur du Cœur de Marie de Justamond**²⁶, ursuline de Pernes ? En effet, montant à l'échafaud, elle entend la foule crier « vive la République ! Vive la Nation ! », et elle répond avec force et confiance « Oui, je dis comme vous, vive la Nation, qui nous procure en ce jour la gloire du martyre ! ».

C'est la même conviction qui anima jusqu'au bout la bienheureuse **sœur Marie de Saint-Augustin Bonnet**²⁷, sacramentine de Bollène, doyenne des religieuses martyres, qui, à l'âge de 75 ans, fut parmi les dernières à être exécutée, malgré son état de santé affaibli. Au cours de sa longue vie, elle fut maîtresse des novices, s'appliquant, selon l'esprit de la règle, avec beaucoup de tendresse et d'affection, des vocations que le Seigneur donnait à leur communauté. Elle fut témoins des attentions et des marques de bienveillance du Seigneur Ressuscité, et sans faiblir, fort de son expérience, sa volonté demeura inébranlablement fidèle à son Seigneur, à ses vœux, à la règle.

Demandons d'être attentifs aux signes que le Seigneur Ressuscité nous donne aujourd'hui, dans nos vies, de sa présence et de l'œuvre de sa grâce.

2- L'Ascension

« Et voici que je suis avec vous pour toujours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20)

Au moment de disparaître aux yeux des apôtres, à l'Ascension, Jésus leur fit cette promesse. Jésus est venu, Il reviendra, Il est là, par sa grâce, et d'une manière

²⁶ Dorothée Madeleine Julie de JUSTAMOND, ursuline de Pernes, 27 mai 1743, Bollène – 16 juillet 1794, Orange

²⁷ Marie-Marguerite BONNET, sacramentine de Bollène, 18 juin 1719, Sérignan – profession le 29 mai 1752 – 26 juillet 1794

spécifique dans les sacrements. Celui qui est venu, reviendra dans la Gloire, et pour nous préparer à son avènement, il vient à nous par la grâce. Aussi, si la croix fut un signe de tristesse et d'échec, elle est désormais un motif de joie, parce que de son côté ouvert ont jailli les sacrements. Par le baptême, il nous fait renaître à une vie nouvelle, en nous plongeant dans sa mort et sa résurrection. Par la confirmation, et le don de l'Esprit, il nous affermit pour notre vie et la mission. Par l'eucharistie, il offre le sacrifice qui nous libère et se donne en nourriture. Par le sacrement de la réconciliation, renouvelant la grâce de notre baptême, et par le sacrement des malades, il guérit nos cœurs et nos corps. Le Bon Pasteur, continue à conduire, enseigner et sanctifier son peuple, par les évêques, les prêtres et les diacres. Par le sacrement du mariage, il affermit l'Eglise dans sa mission, manifestant qu'il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime.

Le témoignage des bienheureuses martyres, à cet égard, fut de vivre tous ces sacrements de manière héroïque, en prison, n'ayant pas le secours du ministère des prêtres, renouvelant, en commun, chaque jour, les promesses des sacrements qu'elles avaient reçus, et recevant d'intention ceux qui pouvaient les affermir. Il n'est pas jusqu'au sacrement de mariage qu'elles ont vécu héroïquement, l'une d'elle priant pendant une heure, les bras en croix, pour un époux et père de famille, anéanti par l'épreuve qui lui était imposée.

Evoquons la figure de la bienheureuse *sœur Rose de Saint-Xavier Talieu*²⁸, si nous avons peu de détails sur sa vie et son martyre, toutefois, nous savons, selon le témoignage de l'époque, qu'elle demeura fidèle à la défense de la vérité, comme elle le fut à sa vocation de sacramentine. Or parmi les conseils que leur donne leur fondateur, il les exhorte à se représenter « *Dieu en tout lieu, qu'elles sont en Dieu et Dieu en elles* ».

Demandons une ferveur particulière et renouvelée, une fidélité ardente et pressante pour les sacrements, par lesquels Notre Seigneur Ressuscité continue, aujourd'hui, à prendre soin de son Peuple, pour le conduire au Salut.

3- La Pentecôte

« Ils se trouvaient tous ensemble dans un même lieu... ils virent apparaître des langues qu'on eût dites de feu ; elles se partageaient et il s'en posa une sur chacun d'eux. Tous furent alors remplis de l'Esprit-Saint et commencèrent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer... Nous les entendons publier dans notre langue les merveilles de Dieu » (cf. Ac. 2, 1-4, 11)

Le jour de Pentecôte, 50 jours après Pâques, les disciples rassemblés sont remplis de l'Esprit Saint, qui leur donne de proclamer les merveilles de Dieu et d'être compris dans toutes les langues, annonçant ainsi l'Évangile, témoignant de la Bonne-Nouvelle du Salut au monde.

²⁸ Madeleine Thérèse TALIEU, sacramentine de Bollène, 13 septembre 1746, Bollène – profession le 5 décembre 1771 – 12 juillet 1794

Ces dons de l'Esprit-Saint, toutes nos religieuses martyres l'ont reçu, au baptême et à la confirmation, leur donnant de vivre leur baptême, leur consécration, leur passion et leur martyre, avec la force que donne l'Esprit-Saint.

Parmi elles, le témoignage de la bienheureuse *sœur Agnès de Jésus de Romillon*²⁹, ursuline de Bollène, est particulièrement significatif. Les dons de piété et de crainte de Dieu qui l'avaient conduite à se consacrer à Dieu comme religieuse, l'ont conduite encore, au moment de la fermeture du monastère à demeurer avec ses sœurs afin de poursuivre clandestinement la vie religieuse. Forte des dons de Sagesse, qui lui fait connaître et aimer Dieu, d'Intelligence, qui lui fait connaître et comprendre justement sa foi, et celui de Science, qui lui permet de discerner ses justes devoirs, elle rédigea un texte : *« je déclare que le refus que j'ai fait de prêter le serment qui m'a été demandé, ce refus n'a eu d'autre motif que le fond de mes opinions religieuses auquel je l'ai trouvé contraire. J'ai usé en cela du droit que m'accorde la loi de liberté d'opinion religieuse, désavouant tout autre sens qu'on pourrait donner à ce refus et réclame la loi à ce sujet. »* Emprisonnée avec sa sœur, la bienheureuse sœur Saint-Bernard de Romillon³⁰, ursuline de Pont-Saint-Esprit, elle trouve les mots justes, forte du don de science et de conseil, pour la rassurer, l'encourager et soutenir son fidèle combat.

La bienheureuse *sœur Claire de Sainte-Rosalie Dubac*³¹, remplie de l'Esprit-Saint répondit à la question du juge, elle répondit avec assurance *« je suis religieuse et je le serai jusqu'à ma mort, religieuse de cœur et d'âme »*, et lorsqu'on lui demanda si elle voulait prêter serment, éclairée par l'Esprit-Saint, elle répondit *« Non, ma conscience me le défend »*.

Demandons une espérance et une attente instante de l'Esprit-Saint, la grâce de savoir demander et implorer ses dons, en toute situation, et de consentir à son œuvre.

4- L'Assomption de la Vierge Marie

« Désormais tous les âges me diront bienheureuse. Le Puissant fit pour moi des merveilles » (Lc 1, 48-49)

Dans le mystère de l'Assomption, nous rappelons et proclamons que la Vierge-Marie, préservée de tout péché par une grâce qui lui vient de la Croix, ne connaît pas les conséquences de la mort, mais avec son corps et son âme est élevée aux Cieux, nous ouvrant le chemin, nous précédant et nous montrant la voie. Ce qui est une grâce singulière pour la Vierge est une grâce pour tout baptisé.

²⁹ Sylvie Agnès de ROMILLON, ursuline de Bollène, 15 mars 1750, Bollène – profession le 11 septembre 1767 – 10 juillet 1794, Orange

³⁰ Jeanne de ROMILLON, ursuline de Pont-Saint-Esprit, 2 juillet 1753, Bollène – 12 juillet 1794, Orange

³¹ Marie-Claire du BAC de PRADINES, ursuline de Bollène, 9 janvier 1727, Bollène – profession le 12 février 1746 – 26 juillet 1794

L'abbaye bénédictine était sous le patronage de ce mystère de la Vierge-Marie. Pour la **bienheureuse Marie-Rose Deloye**³², vécut ce mystère dans sa vie consacrée, où la liturgie – le Ciel sur la terre - tient une place importante dans la vie bénédictine. Elle vécut ce mystère d'une manière particulière au moment du martyre, parce qu'elle fut la première à comparaître et à être condamnée. Les juges pensaient qu'en la faisant comparaître seule, ils obtiendraient plus facilement son reniement. Loin de là, sa fidélité fut un encouragement pour celles qui la suivirent. Plus encore, le chanoine Antoine de Lusignan³³ étant accusé avec elle, un témoin affirme « *leur émulation à tous deux pour mourir en dignes martyres fut telle qu'on ne saurait dire si c'est la religieuse qui soutenait le courage du prêtre ou le prêtre qui soutenait celui de la religieuse* ».

Unie au magnificat de la Vierge-Marie, la bienheureuse **sœur Saint-Basile Cartier**³⁴, ursuline de Pont-Saint-Esprit, parmi les dernières à comparaître, demeura aussi ferme dans le refus de prêter serment, et « *fut envoyée à la mort qu'elle accepta avec action de grâce* »³⁵.

Demandons d'être, comme la Vierge-Marie, dociles à la Parole de Dieu, et de nous mettre à son école, de foi, de prière et de vie chrétienne, sur le chemin du Ciel.

5- Le Couronnement de Marie au Ciel

« *Un grand signe apparut dans le ciel : une Femme, ayant le soleil pour manteau, la lune sous les pieds, et sur la tête une couronne de douze étoiles.* » (Ap. 12, 1)

Par ce mystère, nous voyons que Dieu couronne lui-même ses propres dons. Lorsque le chrétien consent à la grâce de tout son cœur, de toute son âme, de toute sa force, le Seigneur en retour fait porter un fruit au-delà de tout mérite, par miséricorde. C'est ce qui fait naître dans le cœur des hommes une telle confiance en la Vierge Marie : ce qui est vraie pour elle d'une manière singulière, est vrai et possible pour chacun. Et nous prenons au sérieux les paroles de Notre Seigneur en Croix « *voici ta mère* », et comme le disciple bien-aimé, désormais nous l'accueillons chez nous.

La bienheureuse **sœur Sainte-Mélanie de Guilhermier**³⁶, ursuline de Bollène, portait sur elle une lettre de la Vierge-Marie, dite de Messine, et ce fut un objet de raillerie de la part des révolutionnaires. Cette lettre écrite par la Vierge aux habitants de Messine, selon la tradition, promet à ceux qui la portent « *de ne point craindre de mourir de mort subite (...) sans recevoir ses sacrements et ne pas être offensé de ces ennemis.* ».

³² Suzanne Agathe DELOYE, bénédictine de Caderousse, 4 février 1741, Sérignan – profession religieuse le 14 janvier 1762 – 6 juillet 1794, Orange.

³³ Originaire de Sérignan, chanoine de la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux

³⁴ Anne CARTIER, ursuline de Pont-Saint-Esprit, 19 novembre 1733, Livron – 26 juillet 1794, Orange.

³⁵ *Les 332 victimes de la Commission populaire d'Orange en 1794*, abbé Siffrein Bonnel, 1888, second volume, p.421

³⁶ Marie-Anne Madeleine de GUILHERMIER, 29 juin 1733, Bollène – profession religieuse le 22 juin 1750 -7 juillet 1794, Orange

La bienheureuse *sœur Saint-Bernard de Romillon*³⁷, ursuline de Pont-Saint-Esprit, avait une grande confiance en la vierge Marie, et faisait depuis longtemps une prière à la Vierge Marie, pour lui demander la grâce de quitter ce monde un samedi ou un jour consacré par l'une de ses fêtes. Et c'est bien un samedi, le 12 juillet 1794, qu'elle comparut au tribunal et fut exécutée.

Les bienheureuses *sœurs Marie de Saint-Henri*³⁸ et *Madeleine du Saint-Sacrement de Justamond*³⁹, bernardines d'Avignon, ont sans doute appris de saint Bernard qui écrivait « *dans les périls, les difficultés, les incertitudes, pense à Marie, invoque Marie.... Si tu la pries, tu ne peux pas désespérer* »⁴⁰.

Inspirées par la même confiance, les bienheureuses *sœurs Saint-François Lambert*,⁴¹ *Madeleine de la Mère-de-Dieu Verchère*⁴², *Saint-Alexis Minutte*⁴³, *de l'Annonciation Faurie*⁴⁴, *Sainte-Françoise Depeyre*⁴⁵ et *Saint-Gervais de Roquard*⁴⁶ montèrent à l'échafaud en chantant et priant les litanies de la Vierge-Marie.

Demandons une dévotion et une confiance particulière en la Vierge-Marie, que le Seigneur a donné au disciple bien-aimé comme Mère, en toute situation de nos vies, dans tous nos besoins, et au cœur de nos épreuves.

*Abbé Bruno Gerthoux
Archiviste du diocèse d'Avignon
en la fête des Saints Archanges Michel, Gabriel et Raphaël
Caumont-sur-Durance, le 29 septembre 2025
© Bruno Gerthoux*

³⁷ Jeanne de ROMILLON, ursuline de Pont-Saint-Esprit, 2 juillet 1753, Bollène – 12 juillet 1794

³⁸ Marguerite Eléonore de JUSTAMOND, 12 janvier 1746, Bollène – profession religieuse le 11 janvier 1766 – 12 juillet 1794, Orange

³⁹ Madeleine Françoise de JUSTAMOND, 26 juillet 1754, Bollène – profession religieuse le 24 octobre 1773 – 16 juillet 1794

⁴⁰ (Hom. II, super Missus)

⁴¹ Marie-Anne LAMBERT, ursuline converse de Bollène, 17 août 1742, Pierrelatte – 13 juillet 1794, Orange

⁴² Elisabeth VERCHIERE, sacramentine de Bollène, 2 janvier 1769, Bollène – profession le 21 février 1790 – 13 juillet 1794, Orange

⁴³ Anne André MINUTTE, sacramentine de Bollène, 4 février 1740 – profession le 26 mai 1761 – 13 juillet 1794

⁴⁴ Thérèse Henriette FAURIE, sacramentine de Bollène, 13 février 1770, Sérignan – profession le 17 novembre 1789 – 13 juillet 1794, Orange

⁴⁵ Marie Anne DEPEYRE, ursuline converse de Carpentras, 8 juin 1751, Tulette – profession après 1781 – 13 juillet 1794

⁴⁶ Marie Anastasie de ROQUARD, ursuline de Bollène, 5 octobre 1749, Bollène – profession après 1766 – 13 juillet 1794